

Juillet-Août 1976

Bilan et perspectives

**Le Capitalisme
monopoliste
d'État**



1. L'analyse
du C. M. E.
2. Critiques
de la théorie
du C. M. E.

Le Capitalisme monopoliste d'État

Le Capitalisme monopoliste d'Etat : le C. M. E., c'est le concept qui caractérise aux yeux du P. C. F. (1) ou de la C. G. T. la phase actuelle du développement capitaliste. Que signifie concrètement cette notion ? C'est la question que l'on peut se poser. Car cette formule apparaît souvent vague ou discutable. C'est le but de cet article de présenter ce concept pour saisir les liens entre l'analyse du capitalisme qu'il implique et la stratégie de transformation sociale qu'il induit.

I L'analyse du C.M.E.

C'est pour le P. C. F. ou la C. G. T. la dernière phase de l'évolution capitaliste dans laquelle depuis Lénine on distingue trois stades fondamentaux.

- (1) Parmi les écrits du P. C. on peut citer :
- Le **Traité marxiste d'économie politique** : le **Capitalisme monopoliste d'Etat**, Editions Sociales 1971, 2 tomes.
 - Les articles de **P. Boccard** regroupés dans **Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue**, Editions Sociales 1973.
 - **Claude Quin** : « Caractéristiques et contradictions du C. M. E. », *Revue Economie et Politique*, mars 1972.
 - « La crise du C. M. E. : quelle issue », Numéro spécial **Economie et politique** sur « La Crise », juin-juillet-août 1975.

■ Les différents stades du capitalisme dans l'analyse léniniste

1) *Stade primitif* ou de jeunesse : Il est caractérisé sur le plan des forces productives par le développement de la *manufacture*. En outre les survivances du mode de production féodal restreignent la concurrence marchande. Pour la France, ce stade débutant vers le milieu du XVI^e siècle se serait poursuivi jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

2) *Stade classique* ou pleinement concurrentiel : La révolution industrielle donne naissance à la *fabrique*. Ce serait en somme le stade d'épanouissement du système pendant lequel la concurrence se donne libre cours (en France, XIX^e siècle).

3) *Stade suprême* ou de vieillesse. L'achèvement de la révolution industrielle conduit graduellement à une nouvelle révolution technologique avec le développement de *l'usine*. Ce stade est marqué par trois traits fondamentaux : apparition des *monopoles* c'est-à-dire de très grandes unités de production occupant sur le marché des positions dominantes ; fusion du capital industriel et du capital bancaire en une catégorie unique : le *capital financier* ; enfin développement de *l'impérialisme*. L'exportation du capital se substitue à l'exportation des marchandises, les groupements capitalistes et les grandes puissances se partagent le monde et s'affrontent au sein des nations où subsistent encore des rapports précapitalistes.

Mais l'évolution ne cesse pas à l'intérieur de ces divers stades. C'est pourquoi au sein du stade monopoliste on a pu distinguer deux « degrés successifs » ou deux « phases structurales » : celle du monopolisme simple, principalement théorisée par Lénine dans son ouvrage *L'impérialisme stade suprême du capitalisme* et celle du monopolisme d'Etat.

La conférence des 81 partis communistes en 1960 a formulé ainsi la définition de cette « phase ultime de l'impérialisme » : « Les contradictions de l'impérialisme ont accéléré la transformation du capitalisme de monopole en capitalisme monopoliste d'Etat. En renforçant le pouvoir des monopoles sur la vie nationale, le capitalisme monopoliste d'Etat réunit la puissance des monopoles et celle de l'Etat en un mécanisme unique destiné à sauver le régime capitaliste, à augmenter au maximum les profits de la bourgeoisie impérialiste par l'exploitation de la classe ouvrière et le pillage de larges couches de la population. »

Il y a donc à la fois extension et renforcement du pouvoir des monopoles, constitution de liens nouveaux entre l'Etat et

les monopoles et rôle essentiel assigné à l'Etat dans la survie du capitalisme.

■ Les raisons de l'évolution du capitalisme vers le C. M. E.

Le passage du capitalisme monopoliste au C. M. E. est, selon les théoriciens du P. C., à relier au phénomène de « suraccumulation » du capital.

Dans l'économie capitaliste, « en permanence la bourgeoisie s'efforce de substituer le travail mort de la machine au travail vivant de l'ouvrier ». Comme la plus-value est prélevée sur la valeur du travail effectué par les ouvriers, le développement de la mécanisation restreint les possibilités d'extraction de la plus-value. Ainsi l'accumulation du capital se développe sans que la plus-value produite ne s'accroisse aussi rapidement ; il y a « baisse tendancielle du taux de profit » (2).

En conséquence l'apport d'une quantité additionnelle de capital peut, globalement, à l'échelle sociale, se traduire par l'absence de tout profit additionnel ou par une hausse des profits inférieure en pourcentage au taux moyen de profit. Il y a suraccumulation, c'est-à-dire « excès d'accumulation de capital par rapport aux limites totales de plus-value ou de profit qu'il est possible d'obtenir pour valoriser ce capital ».

C'est principalement avec la crise des années 1930 qu'apparaît ce phénomène de « suraccumulation ». Il y a blocage de la croissance d'où nécessité pour en sortir d'une « dévalorisation » chronique du capital. Que faut-il entendre par ce terme de dévalorisation ?

Selon les théoriciens du P. C., une partie du capital « acceptée » une rémunération inférieure au taux de profit moyen ou même pas de rémunération du tout, un profit nul. Grâce à cette « mise en sommeil » d'une partie du capital, les autres fractions de ce capital peuvent maintenir un taux de profit suffisant permettant ainsi la poursuite ou la reprise de l'accumulation.

■ Interventions publiques et dévalorisation du capital

C'est surtout au lendemain de la crise de 1929 et de la seconde guerre mondiale que l'on voit, dans de nombreux pays capitalistes, l'Etat prendre en charge un certain nombre de

secteurs de la production. Il devient souvent le plus gros « capitaliste » contrôlant une grande variété d'entreprises publiques. Le capital public devrait « normalement » percevoir sa part de plus-value. Mais précisément, pour les théoriciens du P. C., le C. M. E. se caractérise par le fait que l'Etat, au service des monopoles, renonce, au bénéfice de ceux-ci, à une part plus ou moins importante de sa plus-value. Le capital public est « dévalorisé ». Concrètement cette renonciation s'effectue par le biais des prix. Au lieu de fixer les tarifs appliqués aux entreprises clientes à des niveaux qui assureraient la rémunération normale du capital engagé, l'Etat impose des tarifs en baisse par rapport à cette norme.

Les monopoles privés achetant moins cher leurs fournitures, payant moins cher leurs transports... seront en mesure de voir leurs profits s'élever. Il y a transfert systématique de plus-value sociale du public au secteur privé, monopoliste essentiellement.

Mais le financement public visant à permettre aux monopoles de maintenir leur taux de profit revêt en réalité bien d'autres aspects.

Le financement de l'accumulation et de la production privées peut consister en subventions, octroi de crédits à taux et conditions de faveur (cas de la sidérurgie), en bonifications d'intérêt (prise en charge d'une partie de l'intérêt des prêts par l'Etat), les avantages fiscaux, les commandes de l'Etat et les contrats publics à conditions avantageuses. Le « traité marxiste d'économie politique » insiste notamment sur les dépenses militaires qui représentent « un débouché immense et souple pour la production capitaliste permettant de lutter contre les effets de la suraccumulation, malgré les risques inflationnistes qu'elles comportent ».

Les domaines de ce financement public concernent tout d'abord « les secteurs qui pèsent très lourdement dans la répartition de la plus-value formant le taux de profit, en raison de l'importance de leur capital constant et fixe, comme les transports et les sources d'énergie. Mais ce financement se généralise ensuite à toute l'économie ». Il concerne ainsi l'aide publique à l'implantation des nouvelles unités de production, à la restructuration et à la concentration monopoliste — la fiscalité peut notamment favoriser les mouvements de concentration grâce à des dispositions favorables à l'amortissement rapide des équipements et à des règles avantageuses pour les fusions d'entreprises... L'intervention est également essentielle dans le domaine de la recherche scientifique où l'on demande à l'Etat d'assumer des risques que les monopoles privés refusent.

(2) Voir C. F. D. T.-Aujourd'hui, juillet-août 1975, dossier : Pour comprendre la crise.

L'Etat assure encore le *financement de certaines consommations ou services* dont le développement est nécessaire à l'expansion des profits des monopoles : dépenses d'éducation et de santé par exemple, permettant la reconstitution de la force de travail.

■ *Pratiques étatiques au détriment du petit et moyen capital*

A travers ces interventions multiformes, l'Etat privilégie, selon les théoriciens du C. M. E., les monopoles au détriment du petit et moyen capital.

Les marchés publics vont en priorité aux monopoles. L'accès du crédit est assuré de manière privilégiée au grand capital et les politiques de « resserrement » mises en œuvre régulièrement par l'Etat pour enrayer le développement de l'inflation frappent d'abord les P. M. E. Les règles fiscales concernant les entreprises, bien qu'ayant formellement, pour la plupart d'entre elles, une portée générale, jouent en fait à l'avantage des monopoles. C'est le cas notamment de la T. V. A. qui favorise d'autant plus les entreprises que leurs investissements sont plus importants. Or, ce sont les groupes monopolistes qui investissent le plus.

De ces pratiques étatiques, qui traduisent l'hégémonie, non seulement économique mais politique du grand capital, il résulte une modification profonde dans la répartition de la plus-value globale. Le petit et moyen capital perçoit un profit inférieur au taux moyen, tandis que les monopoles s'arrogent un surprofit. En d'autres termes il y a dévalorisation d'une partie du petit et moyen capital.

En outre lors des crises et des périodes de restriction de crédit, ce sont surtout les petites et moyennes entreprises qui sont acculées à la faillite, ce qui a pour effet d'accroître les débouchés des autres entreprises capitalistes et de diminuer la masse du capital réclamant un profit ; c'est un autre mode de dévalorisation.

Ces phénomènes ont pour effet d'introduire des contradictions grandissantes au sein de la classe capitaliste puisque les monopoles s'approprient une part de plus en plus importante de la plus-value globale au détriment des autres capitalistes. Au fur et à mesure du développement de cette situation, les P. M. E. n'ont d'autre issue qu'une dépendance accrue vis-à-vis des monopoles ou le passage dans le camp de la classe ouvrière. Ainsi se créent au plan de l'économie, les conditions « objectives » d'une alliance « antimonopoliste »

où les petits et moyens patrons ont leur place aux côtés de la classe ouvrière.

■ *L'Etat et monopoles : une totalité organique contradictoire*

Avec les moyens que nous venons de recenser, l'Etat contribue donc à la dévalorisation d'une partie du capital qui seule permet le maintien en survie des rapports de production monopolistes. « La phase du C. M. E. apparaît de ce point de vue, à la fois en continuité et en rupture avec la phase du monopolisme simple, continuité en ce sens que le C. M. E. représente la poursuite des transformations du capitalisme de monopole, c'est-à-dire un renforcement de l'hégémonie des monopoles sur l'ensemble de la société et donc aussi sur l'appareil d'Etat. Mais rupture aussi en ce sens que l'Etat bien que placé plus directement sous le contrôle des monopoles voit son rôle s'accroître » (C. Quin).

Mais selon P. Boccarda, le principal théoricien communiste du C. M. E., il ne s'agit pas d'une « fusion » entre les monopoles et l'Etat, l'expression de « fusion » masquant la dialectique du processus. S'il y a fusion, cela veut dire que les deux éléments antérieurs (les monopoles par exemple) ont disparu et qu'ils se sont fondus dans les réalités nouvelles. « Alors que les monopoles n'ont pas disparu, le capitalisme monopoliste d'Etat n'élimine pas et ne peut pas éliminer les monopoles privés. Les formes nouvelles unissent l'action économique des monopoles et de l'Etat capitaliste en une totalité organique unique qui fonctionne selon ses modalités propres. Mais s'il y a ainsi liaison, interpénétration, combinaison, il n'y a pas fusion, mais au contraire toujours friction, contradictions et conflits, à l'intérieur de cet organisme unique. »

On ne saurait considérer le C. M. E. comme un pur phénomène économique. Cette « totalité organique » n'inclut « pas seulement des éléments économiques ou sociaux, mais aussi des aspects politiques, idéologiques, militaires, etc. Si le financement public, le secteur public, la consommation, la planification monopoliste sont des traits distinctifs du C. M. E., la militarisation de l'économie, la contrainte idéologique et politique, le regroupement des forces réactionnaires, les tendances à l'autoritarisme politique n'en caractérisent pas moins fondamentalement le C. M. E. ».

Tentative de réponse aux contradictions résultant de la crise générale du capitalisme ouverte par les conflits interimpérialistes du début du siècle, le C. M. E. est lui-même marqué par un double mouvement contradictoire : d'un côté « le dévelop-

pement objectif des bases matérielles du passage au socialisme » (caractère de plus en plus social de la mise en œuvre des forces productives par la concentration, l'élargissement de la propriété d'Etat, l'extension du financement public, etc.) — de l'autre le renforcement de la mainmise des monopoles sur la société et l'appareil d'Etat ».

Les formes publiques utilisées par l'oligarchie monopoliste peuvent en conséquence être retournées contre elle de façon décisive si le mouvement ouvrier et démocratique s'empare du contrôle de l'Etat. Le C.M.E. est la « phase ultime du capitalisme » et par ses contradictions il sape lui-même les bases de la domination des monopoles. « Nous voyons bien en France, avec l'évolution du C.M.E., le mouvement de montée pacifique des forces ouvrières et démocratiques jusqu'au point critique où elles tendent à ébranler la domination de la grande bourgeoisie d'une part, et d'autre part le processus d'isolement croissant anti-démocratique de la machine d'Etat par rapport aux possibilités d'influence populaire, alors même que cette machine ne cesse de pénétrer intimement la vie sociale dans toutes ses sphères et de raffiner en conséquence sa socialisation technique. » (P. Boccaro.)

2 Critique de la théorie du C.M.E.

■ *Un économisme contestable*

Toute la théorie du C.M.E. tend à démontrer que les activités économiques multiformes de l'Etat visent, par le mécanisme de la « dévalorisation » du capital, à relever les taux de profit de plus en plus déclinants du secteur privé.

Certes les exemples sont nombreux montrant le bénéfice que les monopoles peuvent retirer de certains tarifs publics. L'intervention de l'Etat par des subventions, prêts, exonérations fiscales est tout aussi patente.

Mais peut-on à partir d'un certain nombre de faits évidents conclure que toutes les interventions étatiques visent à réaligner un transfert de profit en direction des monopoles privés ? Bien sûr on dit que le phénomène est contradictoire... mais les contradictions sont telles qu'elles mettent en cause la cohérence de la construction théorique.

Considérons d'abord le secteur public industriel. En quoi,

par exemple les deux premières nationalisations réalisées à la suite de la crise de 1929 peuvent-elles entrer dans le cadre de la démonstration ? La nationalisation des industries d'armement réalisée en 1936 c'était, pour les entreprises privées, la perte assurée de profits juteux comme le montrent à la fois l'exemple de la guerre de 1914 et aujourd'hui celui de Dassault ! Quant à la nationalisation de la S.N.C.F., elle n'était en fait qu'une simple régularisation d'une situation fort ancienne, l'Etat finançant auparavant les pertes et la « dévalorisation » du capital étant déjà réalisée.

Si l'on s'en réfère aux conceptions du P.C.F., le secteur public formerait un bloc relativement homogène. Or d'une part, son histoire montre qu'il est fait de pièces et de morceaux et que le caractère public de nombre de ses éléments relève plus d'une occasion saisie que d'une volonté cohérente ; d'autre part il n'existe pas de coordination entre toutes les pièces de cet ensemble complexe. C'est ainsi qu'il n'y a aucune coordination particulière entre la S.N.C.F. et Renault, bien que ces deux entreprises publiques interviennent dans le secteur des transports.

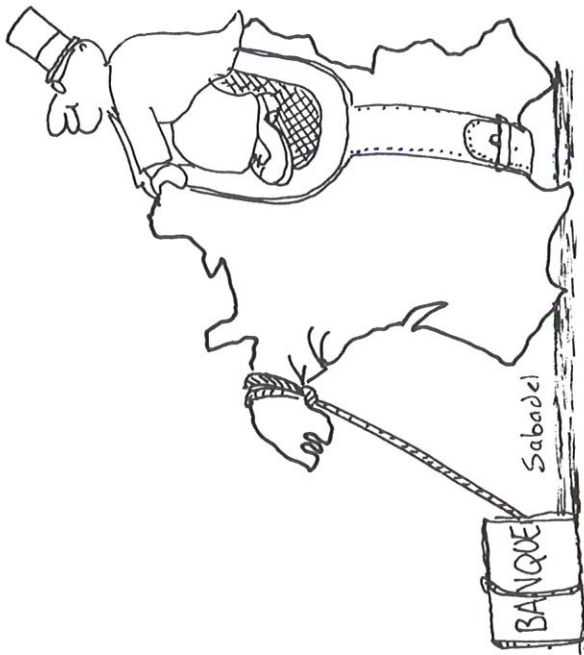
Si la logique du raisonnement du P.C. était respectée on devrait avoir, mis à part quelques à-coups dus aux tensions, aux contradictions, un maintien sinon une progression des interventions publiques. Or tous les chiffres montrent la régression de la place du capital d'Etat depuis 1959 dans des proportions importantes. Ceci a-t-il été compensé par une accentuation du « pillage » des entreprises publiques existantes ? Non, car les tarifs publics, qui jusqu'en 1953 progressaient nettement moins vite que les prix de gros industriels, progressent depuis cette date sensiblement au même rythme.

Peut-on dire que l'intervention étatique s'est réalisée sous une autre forme ? Là encore, la réponse ne saurait être positive. Les études de J. Bouvier montrent que le rôle financier de l'Etat-banquier s'est trouvé réduit lorsqu'on est passé de la IV^e à la V^e République...

Le raisonnement purement économiste de la théorie du C.M.E. ne saurait en outre rendre compte du fait que l'élargissement du secteur d'Etat procède d'une politique de gauche qui tend aussi à intégrer plus fortement les entreprises publiques à l'Etat lui-même, tandis que la droite lorsqu'elle est au pouvoir s'efforce au contraire de dissocier les entreprises publiques de l'Etat : phénomènes variés de privatisation.

On peut enfin mettre en cause l'hypothèse de base à l'origine de la théorie du C.M.E. Selon les héritiers de Lénine, le mode de production capitaliste aurait terminé sa phase ascendante au début du XX^e siècle. Nous serions depuis lors

en période de décadence, de crise générale du système et l'accroissement des interventions étatiques serait significative d'une crise de plus en plus profonde. C'est attribuer au terme de « crise » un sens beaucoup trop économiciste et beaucoup trop vague ; comme si, selon la tradition de l'Internationale communiste entre les deux guerres, on attendait la catastrophe économique, l'écroulement du système en raison de ses propres contradictions économiques.



■ Une négation de l'autonomie relative du pouvoir

Les théoriciens du C. M. E. s'ils ne parlent pas de « fusion » entre l'Etat et les monopoles, insistent cependant sur la réunion des deux en un « mécanisme unique », une « totalité organique ». C'est en fait nier l'autonomie relative du politique qui ne se contente pas simplement d'enregistrer les secousses des rapports de production et de traduire la lutte des classes. Sur la fin de sa vie Engels avait d'ailleurs entrevu les risques d'une telle systématisation : « C'est Marx et moi-même, parfois les jeunes donnent plus de poids qu'il ne lui est dû au côté économique ».

Il ne s'agit pas de considérer, comme le font les théoriciens de « l'élite au pouvoir » qu'il y a séparation entre système politique et système social. Mais la position d'un Schumpeter qui rejoint par certains côtés celle de Gramsci, nous semble plus représentative de la réalité. Le fondement du pouvoir d'Etat se trouve certes dans la domination d'une classe au pouvoir ou tout au moins d'un bloc au pouvoir représentatif de plusieurs fractions de classes, mais cet appareil « reflet des rapports de force, sans être uniquement le reflet de ce rapport » dispose néanmoins d'une « existence sociale autonome » dans la mesure où il s'appuie sur une bureaucratie et où il doit organiser un équilibre instable de compromis entre les diverses composantes du bloc au pouvoir, équilibre qui ne peut ignorer les réactions des classes dominées. On pourrait nous objecter que ces analyses datent des lendemains de la guerre de 1914 ; elles semblent cependant confirmées par nombre d'analyses récentes ; en outre la théorie du C. M. E. s'appuie elle aussi sur des textes de Lénine de 1917 : « Le capitalisme monopoliste d'Etat, disait-il, est la préparation matérielle la plus complète du socialisme, l'antichambre du socialisme, l'étape de l'histoire qu'aucune autre étape intermédiaire ne sépare du socialisme ».

Comme le montre l'économiste tchécoslovaque Ota Sik (3), ce qui fascinait tout particulièrement Lénine lorsqu'il parlait du C. M. E., c'était la situation de l'économie de guerre allemande, le rôle planificateur assumé alors par l'Etat bourgeois ; il y voyait le germe du socialisme et l'exemple direct pour l'organisation et la planification de l'Etat soviétique.

Bien que Lénine ait par la suite tenté de corriger ce jugement, pour ses héritiers le raisonnement est assez voisin. Les fonctions actuelles exercées par l'Etat docile aux mains des monopoles, présentent ce qu'on pourrait appeler « un bon côté » puisqu'elles entraînent une « socialisation des moyens de production », mais n'en sont pas moins fondamentalement viciées par suite de la prédominance de l'appropriation privée des moyens de production. En supprimant cette prédominance, en remplaçant la classe monopoliste au pouvoir, les fonctions de l'Etat sont donc susceptibles d'être « retournées » dans le bon sens ; l'Etat « autrement utilisé » pourrait servir tel quel les intérêts du socialisme.

(3) La Troisième voie, Ed. Gallimard 1972.

■ Une théorie au service de la stratégie anti-monopoliste

Dans le « Traité marxiste d'économie politique », toutes les fois qu'il est question de domination politique on ne mentionne que les grands monopoles. En revanche, toutes les fois qu'il s'agit d'un autre capital que le « grand capital », il n'est sur-tout question que du « petit capital » dont on recherche l'alliance. Cet emploi du terme « petit capital » revêt selon Poulantzas (4) une fonction particulière : capital non monopoliste ou « capital moyen », on laisse entendre que tout ce qui n'appartiendrait pas aux « grands monopoles », seule fraction dominante, ferait automatiquement partie du « petit capital », susceptible d'alliance avec la classe ouvrière... On voit bien les implications de ces analyses quant à la stratégie de l'alliance antimonopoliste, alliance s'étendant à toutes les fractions de la bourgeoisie, sauf celle des « grands monopoles », qui est censée occuper, seule, le terrain de domination politique ». Pour mieux démontrer l'identification entre l'Etat et les grands monopoles on recourt à des analyses parfois sommaires tendant à montrer la liaison entre la fonction politique et l'activité dans un monopole du type « Pampidou-banquier »...

Considérer l'ensemble du capital non monopoliste, comme l'allié potentiel de la classe ouvrière dans son combat contre les monopoles revient en fait à rassembler sous cette dénomination des éléments extrêmement hétérogènes, depuis l'artisan, le commerçant, l'agriculteur jusqu'au patron de 300 salariés. C'est en outre considérer que toutes ces couches sont victimes d'une exploitation de la part du grand capital qui tend à les éliminer.

Or si cette volonté d'élimination existe dans un certain nombre de cas, elle n'est nullement une règle générale, le capital non monopoliste pouvant être utile aux monopoles. Il l'est non seulement parce qu'il occupe des secteurs de faible rentabilité, mais aussi parce qu'il lui est souvent plus facile d'exploiter de nouveaux secteurs de production. Le capital non monopoliste permet aux monopoles de récupérer au moindre frais des innovations technologiques. Dans le cadre de la production intégrée son rôle est essentiel pour tous les travaux secondaires ne cadrant pas avec la production en grande série. En outre il constitue une sorte de relais pour les travailleurs non qualifiés en provenance d'un milieu non industriel avant d'aborder la grande industrie. Enfin ses coûts de production

(4) Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Le Seuil 1974, p. 112.

servent souvent de référence à la fixation des prix des grandes unités... Pour toutes ces raisons on pourrait dire que le capital non-monopoliste est « l'allié potentiel » du grand capital, d'autant plus que nombre de moyens et petits capitalistes exploitent la classe ouvrière.

Telles sont donc quelques-unes des critiques qu'on peut faire à la Théorie du Capitalisme monopoliste d'Etat. Parti d'une analyse essentiellement économique, on aboutit à une stratégie anti-monopoliste visant par simple remplacement de la couche monopoliste au pouvoir à réorienter les fonctions de l'Etat dans un sens plus favorable aux travailleurs.

Michel BRANCIARD.